



CISTUDE'Info

Les actualités de Nature Environnement 17

DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

Expérimentation de la fauche attelée sur les prairies de la RNR Massonne

Pêche illégale de thons rouges

Dépôt de plainte suite à la pollution aux pesticides du captage d'eau potable de Clavette

Un serpent dans mon jardin

Un nouveau projet pédagogique sur les serpents

A la recherche des micromammifères : de gros efforts pour de petites espèces !

Les prospections des sites d'hivernage de Cistude d'Europe reprennent en 2022 !

D'autres chantiers bénévoles prévus fin d'hiver et début de printemps

Fiche espèce

Le Hérisson d'Europe

Formations bénévoles

Offres d'emploi

Expérimentation de la fauche attelée sur les prairies de la RNR Massonne

Dans le cadre des actions de conservation de la mosaïque d'habitats de la réserve naturelle, nous conduisons une gestion adaptée à chaque type de milieu ouvert. Ainsi, la gestion des parcelles de prairie mésophile a été conduite par fauche tardive. Le principe du fauchage tardif est de respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation le moins possible. Ainsi, le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune.

Une fois la fauche effectuée, il est important de ramasser les résidus de coupe (le foin) et de l'exporter pour ne pas enrichir le sol. En effet, si on laisse les « résidus » de coupe, ils contribueront à favoriser des espèces dites nitrophiles telles que les orties, les ronces, certaines espèces de chardon, etc. Tous les efforts et choix de gestion ont actuellement pour objectif de préserver la diversité remarquable des milieux naturels, de la faune et de la flore de la RNR. Si la flore est modifiée, nous risquons de perdre certaines espèces patrimoniales comme le Cuivré des marais. Lépidoptère qui était bien présent il y a quelques années et qui est en très nette régression sur le territoire.

Ces interventions de fauche mécanique nécessitent le passage d'un tracteur une première fois, puis un deuxième passage pour la mise en andains et un troisième pour l'exportation du « foin ». Ces passages répétés ont un impact fort avec le tassement du sol. Il est estimé ainsi que 75 % du sol est « écrasé » par les roues des différents passages du tracteur.

Aussi, pour améliorer les modalités de notre gestion conservatoire, nous avons choisi d'expérimenter sur la réserve une fauche par la traction animale. Nous avons travaillé avec Emmanuel Davignon qui a créé un outil permettant de réaliser fauche et extraction des résidus de coupe en un seul passage. L'ensemble des outils est attelé à 4 chevaux de trait ! Le résultat étant très satisfaisant, cette opération de gestion sera renouvelée sur 3,5 hectares en 2022. Cette action de gestion vertueuse vient en cohérence avec les objectifs fixés dans le plan de gestion de la réserve de minimiser notre impact carbone.

Thomas Dupeyron



© T. Dupeyron

Pêche illégale de thons rouges

Alertée fin 2020 sur une pêche illégale de thons rouges au large de la Cotinière (Oléron), Nature Environnement 17 avait déposé plainte auprès du Procureur de la République pour ces faits commis par un représentant de la pêche professionnelle.

Le prévenu comparissait ainsi le 13 décembre 2021 devant le Tribunal Correctionnel de La Rochelle : il lui est reproché d'avoir pêché 42 kg de thons rouges en dehors des périodes autorisées pour la pêche de loisir, sans détenir l'autorisation nécessaire et sans satisfaire aux obligations de bagage et de débarquement entier de l'espèce pêchée.

La connaissance de la réglementation par le prévenu ne fait pourtant aucun doute, puisque ce dernier est directeur de l'Organisation de producteurs (OP) de la Cotinière, et siège au sein des Comités des pêches maritimes et des élevages marins, au niveau national, régional et départemental. A ce titre, notons qu'en tant que membre de la commission « Thon rouge et espadon », le prévenu ne pouvait ignorer le statut particulier de l'espèce parmi les plus contrôlées au monde comme le rappellera l'administration venu témoigner. En effet le thon rouge, après avoir subi un effondrement brutal de ses stocks du fait d'une surexploitation massive, fait depuis l'objet d'une pêche strictement règlementée, tant pour les professionnels que pour les pêcheurs de loisir. Si sa situation s'est fortement améliorée depuis 2009, l'espèce demeure fragile, l'IFREMER indiquant qu'il n'est pas encore possible de dire si le stock s'est reconstitué.

Notre association était présente à l'audience en tant que partie civile, et a pu plaider pour faire reconnaître le préjudice subi du fait des agissements du prévenu, préjudice aggravé par le statut et les fonctions particulières occupées par ce dernier.

Le délibéré est attendu pour le 10 janvier 2022.

Marine LE FEUNTEUN



© Wikimedia

Dépôt de plainte suite à la pollution aux pesticides du captage d'eau potable de Clavette

Dans le cadre d'une précédente communication, notre association relayait la pollution aux pesticides d'un captage d'alimentation en eau potable à Clavette survenue en fin d'année 2020.

<https://www.ne17.fr/pollution-du-captage-aep-de-clavette/>

Face à la gravité des faits, et constatant l'inaction des différents services de l'Etat et acteurs de la gestion de l'eau, nos associations Nature Environnement 17 (NE17) et Avenir Santé Environnement (ASE) ont déposé une plainte contre X ce 10 décembre 2021 pour ces faits de pollution de l'eau. Nous espérons que les investigations permettront de remonter à l'origine de cette pollution, dont le ou les responsables demeurent inconnus à ce jour.

Pour rappel, le 4 janvier 2021, via un contrôle sanitaire réalisé par le laboratoire Qualyse, l'Agence Régionale de Santé (ARS) était alertée de la présence de pesticides et notamment de Chlortoluron (herbicide utilisé sur les céréales à l'automne) dépassant les normes sanitaires admissibles sur les installations de production d'eau potable de la commune de Clavette.

En particulier, ces analyses révélaient des taux élevés de Chlortoluron, dépassant largement la limite de qualité (fixée à 0,1 µg/L) : le 24 décembre 2020, le Chlortoluron dépasse alors d'environ 130 fois la norme de qualité.

Cette pollution aura entraîné l'arrêt du captage de Clavette le 4 janvier 2021 et la mise en service d'une alimentation de secours (interconnexion avec le réseau de Coulonge) afin de maintenir la desserte en eau potable des 5 communes impactées.

Alors que les précédentes analyses datent du mois d'août 2020, impossible de savoir combien de jours exactement la population a pu être exposée à ces doses de pesticides.

Ce captage d'alimentation en eau potable n'est toujours pas remis en service à ce jour.



Marine LE FEUNTEUN

Un serpent dans mon jardin Un nouveau projet pédagogique sur les serpents

Les reptiles payent un lourd tribut à la méfiance voire la peur qu'ils génèrent. Au vu du déclin marqué que leurs populations subissent, il est primordial pour leur préservation de sensibiliser les populations.

Nature Environnement 17 propose un nouveau projet pédagogique, « un serpent dans mon jardin » à destination des scolaires, des familles, des élus et des agents communaux.

Pour cette année scolaire 2021/2022, le projet va se dérouler sur deux communes : Surgères et Saint-Jean-d'Angély... et l'année prochaine, il se déroulera sur 4 nouvelles communes qui ne sont pas encore déterminées.

Ce projet a pour objectif d'apporter :

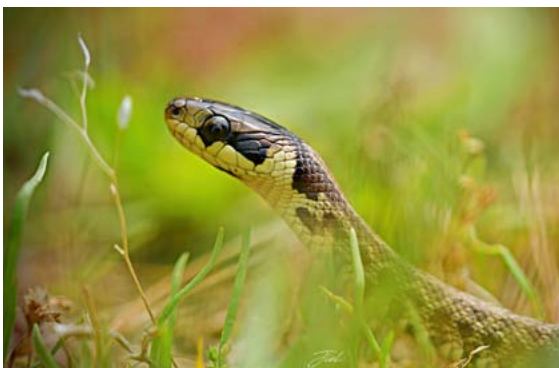
- De la connaissance aux scolaires et aux citoyens sur des espèces qui suscitent la méfiance (projet pédagogique, animations grand-public, conférences, outils de communication, etc.).
- Un accompagnement et des formations pour les communes et les citoyens afin qu'ils prennent en compte la préservation des serpents dans la gestion de leurs espaces : jardins, espaces verts municipaux, cours d'écoles, etc. (« Refuge pour les serpents »).
- Une réponse aux sollicitations des citoyens en détresse face à la présence d'un serpent par la mise en place d'une cellule d'accompagnement (SOS Serpents).

Naïs Aubouin et Lucille Grizeau

Projet financé par l'Office Français pour le Biodiversité et la Région Nouvelle-Aquitaine.



© J. Decorsière



DEVENEZ REFUGE POUR LES SERPENTS

Lancement d'une opération "Refuge pour les serpents", destinée aux citoyens ou aux collectivités qui s'engagent à la préservation des serpents, par le biais d'une convention. Un kit sera mis à disposition des signataires de la convention, composé de : convention, panneau refuge, un carnet sur les serpents avec des conseils d'aménagements.

Cette opération sera animée par le réseau des bénévoles formés, en lien avec les salariés de NE17. Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole sur les serpents, contactez Naïs Aubouin : nais.aubouin@ne17.fr

Si vous êtes intéressés pour devenir
Refuge serpent... contactez-nous !

Le kit sera bientôt prêt.

© J.L. Leroy

A la recherche des micromammifères : de gros efforts pour de petites espèces !

Intégrant les 25 mammifères de petites tailles (majoritairement avec une masse inférieure à 250g) hors chauves-souris, le taxon des micromammifères inclut donc des espèces à la morphologie, l'écologie et la biologie très variées. Les Gliridés (Loir gris, Lérot, Muscardin), les Muridés (Souris, Mulots, Rats) et les Cricétidés (Campagnols) présentent un régime alimentaire majoritairement à base de végétaux et de graines (bien que certaines espèces soient opportunistes et présentent donc des comportements omnivores). Les Soricidés (Musaraignes) sont quant à eux insectivores. Certaines espèces comme le Muscardin ou le Rat des moissons vont construire des nids grâce aux végétaux tandis que les campagnols vont creuser des terriers. De même, les espèces vont exploiter des écosystèmes très variés : les zones humides (Campagnol agreste, Campagnol amphibie, Crossope aquatique), les boisements et le bocage (Lérot, Mulot sylvestre, Muscardin), les prairies (Campagnol fouisseur, Campagnol des champs, Musaraigne couronnée), les zones urbaines et anthropisées (Loir gris, Rat surmulot).

Malgré leur diversité et leur omniprésence estimée au sein des habitats, les micromammifères présentent des mœurs discrètes rendant très complexe leur détection et ainsi le suivi de leurs populations : 45% des espèces classées comme espèces avec « Données insuffisantes » sur la Liste Rouge des Mammifères de Poitou-Charentes (2018) sont des micromammifères. Cependant, ces espèces seraient particulièrement sensibles aux activités humaines : traitements pesticides, perte de connectivité, destruction des zones humides, collision routière, sylviculture intensive, agriculture intensive ou encore destruction directe. De plus, les micromammifères constituent le régime alimentaire de nombreuses autres espèces et possèdent une place importante dans la chaîne alimentaire. Ainsi, il convient de faire évoluer les connaissances relatives à ces espèces et ainsi clarifier leur répartition. Pour ce faire, une méthode s'appuyant sur une relation naturelle de prédation est majoritairement utilisée : l'analyse de pelote de réjection de rapaces nocturnes. Possédant un régime alimentaire diversifié, l'étude de pelotes de réjection d'Effraie des clochers (*Tyto alba*) est favorisée.

Fort de ce constat, Nature Environnement 17 en lien avec les autres associations de protection de l'environnement de Nouvelle-Aquitaine souhaite développer un projet visant à étudier ces espèces si particulières et secrètes. Aussi, en 2022, des ateliers bénévoles hebdomadaires d'analyses de pelotes de réjection seront proposés.

Ces espèces vous intéressent ? Vous pouvez d'ores et déjà vous impliquer !

L'organisation de ces ateliers nécessitent la récolte et l'archivage de pelotes de réjection sur l'ensemble du département : rien de plus simple !

- Prélevez sur un site 15 pelotes de réjections.
- Archivez les dans un sac congélation sur lequel vous indiquez : date, lieu de prélèvement, coordonnées GPS, votre nom et prénom, votre numéro de téléphone.
- Stockez le prélèvement dans un congélateur ou déposez-le au local de l'association.

À bientôt !
Mélanie DARNAULT

ZOOM SUR ... Le Rat des moissons

Certaines espèces restent complexes à détecter par l'analyse de pelotes de réjections (fréquences d'apparitions trop faibles) et nécessitent donc la mise en place de protocoles spécifiques. Ceci est notamment le cas du Rat des moissons (*Micromys minutus*) pour lequel un protocole expérimental par recherche de nids au sein des habitats favorables est proposé depuis l'automne 2021. Facilement reconnaissables, il est aisé de partir à la recherche des indices de présence (nids) de cette espèce inféodée aux zones humides. Vous souhaitez découvrir cette espèce et vous impliquer dans l'étude de sa répartition sur le territoire de la Charente-Maritime ?

N'hésitez pas à nous contacter !



Les prospections des sites d'hivernage de Cistude d'Europe reprennent en 2022 !



© J.L. Leroy

Comme l'an passé Nature Environnement 17 mènera les prospections sur l'UHC (unité hydraulique cohérente) Brou du Marais de Brouage pour identifier les fossés utilisés par la Cistude d'Europe en sortie d'hivernage.

L'objectif de cette étude est d'estimer l'impact des travaux de curage sur le réseau de fossés tertiaires sur les habitats d'hivernage de la Cistude.

D'autant plus cette année, avec le double de linéaire de fossés à parcourir, nous avons besoin de bénévoles !

Les fossés suivis l'an passé (passage avant travaux) ont été curés cet été. Il faudra donc y repasser (passage après travaux) pour constater de la recolonisation ou non par la Cistude. Le reste du réseau tertiaire, destinés à être curé l'été prochain, fera l'objet d'un premier passage (passage avant travaux). Le passage après travaux sur ces nouveaux fossés est prévu en février/mars 2023.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter Naïs Aubouin, par mail (nais.aubouin@ne17.fr) si vous êtes intéressés pour nous accompagner dans ce protocole de suivi entre le 15 février et le 15 mars. Elle se fera un plaisir de vous communiquer les informations nécessaires.

Naïs AUBOUIN

D'autres chantiers bénévoles prévus fin d'hiver et début de printemps

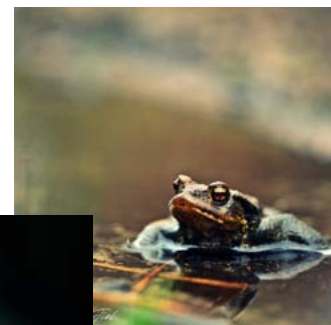
Les différents programmes menés sur l'herpétofaune (« RANA », « Un serpent dans mon jardin ») nous ont permis, avec le temps, de convaincre un certain nombre d'acteurs de mettre en place des mesures de conservation pour les espèces. Certaines nécessiteront la création d'aménagements (hibernaculum, murets de pierres sèches, mares, etc.) ou encore la présence sur site de plusieurs personnes tous les jours pendant une période définie (réduction de la mortalité routière sur les amphibiens). Nous aurons dans les deux cas besoins de bénévoles pour nous accompagner dans ces chantiers. Nous vous communiquerons les informations (dates, lieu, durée, matériel à prévoir, etc.) dès la confirmation de ces chantiers.

Si vous êtes intéressés pour réaliser des missions bénévoles sur les amphibiens et les reptiles, vous pouvez déjà contacter Naïs Aubouin, par mail (nais.aubouin@ne17.fr). Elle se fera un plaisir de vous communiquer les informations nécessaires.

Naïs AUBOUIN



© J.L. Leroy



© J.L. Leroy

Fiche espèce

Le Hérisson d'Europe



© S. Seguin

Qui n'a jamais vu, ou entendu parler du Hérisson ?

Ce petit animal solitaire, crépusculaire et nocturne attire la bienveillance et la sympathie de bon nombre de personnes. Dès les beaux jours, il sort, à la tombée de la nuit, pour se promener, se déplaçant de manière bruyante dans les feuilles mortes et sous les buissons. Il chemine lentement sur son territoire de chasse, renifle, flaire les tas de bois et de compost, les vieux murs, la végétation basse, tous les lieux pouvant abriter des proies éventuelles.

Cependant, il peut lui arriver de trotter assez rapidement, et même d'escalader des murets pour se laisser tomber de l'autre côté. Il nage bien, mais ne va à l'eau que si il y est forcé, et sort moins longtemps si il pleut.

En fait, il se déplace peu, dans un rayon d'environ 2 à 300 mètres autour de son abri, et peut rester des années au même endroit.

C'est un chasseur d'insectes, de chenilles, de vers de terre, de limaces et d'escargots. C'est donc un précieux auxiliaire des jardiniers et des agriculteurs. Si l'occasion se présente, il s'attaquera à des jeunes rongeurs ainsi qu'à des reptiles et des amphibiens, et même à des petits oiseaux nichant au sol. Il souffle, grogne, fait du bruit en mangeant.

Surpris, inquiet, il peut souffler avec force, avant de se pelotonner en boule. A ce moment, son dos, ses flancs et son front, couverts de piquants entrecroisés, orientés en tous sens, érectiles, font que l'on ne peut, ni le saisir, ni le toucher sans se piquer. Ces piquants bruns, durs, aigus, à l'extrémité blanchâtre, sont rendus mobiles grâce à des muscles peauciers, très forts et très développés.

Alors qu'au repos son dos paraît lisse, dès qu'il se sent agressé, il déploie ses piquants d'une telle façon, qu'en retirant sous son ventre, sa tête, ses pattes et sa queue, il se met en résistance passive et déploie une véritable armure défensive. Il est rare qu'il fasse entendre sa voix, tout ce qu'il demande, c'est qu'on le laisse en paix !

De la famille des Erinaceidae, il rentre dans l'ordre des insectivores. Des restes de ce petit animal ont été découverts dans des dépôts du pléistocène contemporain, et il est vraisemblable qu'il a été chassé et consommé par nos ancêtres du paléolithique.

Parmi les insectivores, les hérissons sont les seuls à hiberner. Il fait un nid d'herbes sèches, de feuilles mortes, peut également creuser un petit terrier dissimulé sous les buissons ou utiliser ceux des lapins. Il y demeure engourdi durant l'hiver. Il met environ 14 heures pour tomber en léthargie et cela dès que la température descend en dessous de 14°. Les mâles seraient les premiers à tomber en hibernation. En cas de dérangement, il passe en demi-sommeil, pour se réveiller, puis se recoucher, et la température de son corps se refroidit. Une répétition de ce genre de perturbation, durant cette période, peut lui être fatale. Normalement, il hiberne d'octobre à mars, seul dans le même nid qu'il utilise en été. Il dort, à moitié roulé, pattes et tête visibles.

La reproduction a lieu dès le printemps ; le rut d'avril à fin août ; et, à ce moment, le couple émet de forts soufflements.

La gestation dure un peu plus de 6 semaines et les naissances ont lieu de mai à septembre, donnant le jour à une portée de 3 à 6 jeunes en moyenne. Les bébés hérissons sont alors aveugles, et, très rapidement, des petits piquants mous et blancs apparaissent.

Ils commencent à quitter le nid au bout de 3 semaines, mais ne seront sevrés qu'au bout d'un mois et demi environ. Durant cette période la mère prend grand soin de sa progéniture.

Le hérisson dépose ses crottes un peu au hasard, cylindriques, d'un noir brillant.

Cet animal fréquente les lieux riches en insectes, avec cachettes, buissons, broussailles, tas de bois et de feuilles mortes, vieux murs, jardins, etc. Il évite les forêts de résineux qui n'ont pas de sous végétation arbustive, de même que les lieux inondés. On peut le rencontrer en montagne jusqu'à une altitude de 2000 mètres.

Dans la nature, il peut être victime de prédateurs tels que les grands rapaces nocturnes, dont le grand duc, et occasionnellement de certains mustélidés. Il a beaucoup de parasites comme les acariens, les puces et les tiques. Mais il est surtout victime de la circulation automobile, de la destruction de ses habitats, comme les haies, et de l'emploi de pesticides, comme certains anti-limaces. Dans la nature, comme dans les jardins, on peut facilement leur constituer des abris. Le hérisson, depuis très longtemps, a fait l'objet de croyances et de légendes.

Pline, ne racontait-il pas qu'il se roulait sur les fruits tombés au sol, pour les empaler sur son dos et les ramener dans sa tanière ?

On disait aussi qu'il tétait le lait au pis des vaches au repos, et qu'il propageait la fièvre aphteuse. Il était aussi accusé de voler les œufs des poules, ce qui lui serait pratiquement impossible. Une femme enceinte, passant par mégarde sur ce pauvre animal risquait d'accoucher de petits hérissons.

Certaines personnes croient toujours qu'il en existe deux espèces, une à nez de chien, l'autre à nez de cochon. Bien sûr ce n'est pas sérieux, mais, à l'origine, cela peut venir d'attitudes différentes de l'animal, alors qu'il sort sa tête de dessous son bouclier de piquants.

Toutes ces fables ont fait que, dans le passé, il a souvent été persécuté, sans parler qu'il est toujours chassé pour être consommé par certaines populations.

Il faut quand même rappeler que le hérisson fait partie des espèces protégées par la loi française et que le tuer, le capturer ou le garder captif est un délit. C'est un animal inoffensif, bien sympathique et, comme l'a écrit Buffon, le hérisson sait se défendre sans se battre et blesser sans attaquer.

Serge SEGUIN



Formations bénévoles

Depuis plusieurs années, NE17 propose des formations à destination de ses adhérents grâce au dispositif mis en place par l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine : le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Malgré le contexte sanitaire difficile, des interventions ont tout de même pu être organisées durant l'année 2021. 48 participants ont ainsi pu en bénéficier.

Certains d'entre vous ont pu découvrir le 16 octobre le petit Rat des moissons avec Mélanie DARNAULT et Manon BEREHOUC (mammalogue et apprentie NE17). Après une présentation de son écologie, de son milieu naturel et après la recherche de ses fameux nids en boule tressés, ce petit mammifère n'avait plus aucun secret pour les participants !

Une formation a également été présentée sur la gestion quantitative de l'eau en Charente Maritime, thématique pour laquelle l'association et sa cellule juridique sont très impliquées. Après une initiation au cadre législatif et administratif pour mieux appréhender les enjeux et les difficultés d'application, des exemples de dossiers menés par NE17 ont permis d'illustrer ceci très concrètement.

Une série de deux formations a été organisée les 26 et 27 octobre par Maxime LEUCHTMANN (chiroptérologue NE17) pour présenter l'écologie acoustique des chiroptères d'Europe. Cette formation, accompagnée de sorties sur le terrain en soirée permet de découvrir l'identification des chauves-souris grâce à leurs ultrasons et ainsi pénétrer le monde de l'in audible...

Enfin, c'était au tour d'Alexis CHABROUILLAUD (ornithologue NE17) de former les adhérents à son taxon de prédilection : l'avifaune. Il a ainsi organisé une sortie à Esnandes fin novembre pour découvrir et observer les oiseaux du littoral. Puis une intervention en salle à Surgères début décembre a été programmée afin d'expliquer en détail la migration de la gente ailée.

Mylène ESCHEMANN



© M. Eschemann

NE17 recrute un service civique



NE17 recherche un service civique « développer la vie associative et la mobilisation des bénévoles ».

Pour consulter l'offre, [CLIQUER ICI.](#)

Candidatures jusqu'au 3 janvier 2022.

Entretiens prévus le lundi 10 janvier 2022.

Renseignements et candidatures : mylene.eschemann@ne17.fr

LE GODS recrute



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres recherche son ou sa nouvelle Chargé/e de la Communication et de la Vie associative.

Pour consulter l'offre, [CLIQUER ICI.](#)

Candidatures jusqu'au 15 janvier 2022.

Renseignements et candidatures : francois.teyssie@ornitho79.org

FNE Nouvelle-Aquitaine recrute



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE (FNE NA), confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement de Nouvelle-Aquitaine, recherche une ou un chargé(e) de mission Sentinelles de la nature - animateur(trice) juriste.

Pour consulter l'offre, [CLIQUER ICI.](#)

Candidatures jusqu'au 15 janvier 2022.

Entretiens le mercredi 19 janvier 2022.

Renseignements et candidatures : coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr

**Toute l'équipe vous souhaite
de très bonnes fêtes de fin d'année**